

16,5  
20

TB!! Félicitat le sujet est capris et bien  
trade. Un sources de des des not TB. Des  
connaissances de mobiliser et autre que doc  
quel dommage que tu n'utilises pas ces  
chiffres du doc a Q2!

### Évolution de SES

Q7

Parfait!

En 2018, selon le CRE, EDF possédait  
~~79,3%~~ ~~de parts de marché~~ le  
fournisseur historique d'électricité  
en France possédait 79,3% de part  
de marché de la vente d'électricité  
ou particuliers. Tandis que les  
fournisseurs alternatifs détenait  
20,7% de part du même marché.

$$N = \frac{79,3}{20,7} \approx 4$$

TB!

Ainsi EDF, en 2018 en France possédait  
presque 4 fois plus de part de  
marché de la vente d'électricité  
aux particuliers.

Q2:

Depuis les années 2007, le marché  
de la vente d'électricité et de gaz  
est entièrement ouvert à la concurrence,  
de nouveaux fournisseurs alternatifs ont  
alors vu le jour.

Premièrement, <sup>cette situation</sup> ~~ceux-ci~~ ont modifier les  
barrières à l'entrée sur ce marché.

En effet, le marché de l'électricité et

du gaz a longtemps été fermé à la concurrence par des <sup>barrières</sup> normes légal<sup>es</sup> et  
Par l'existence de ces nouveaux fournisseurs on comprend que cette barrière est l'entrée déguisée a disparu. De plus le marché possédait des <sup>TB</sup> coûts fixes importants : cela constitue une barrière naturelle a l'entrée sur le marché. Mais la concurrence est devenue ouverte, les réseaux de production et d'acheminement de l'énergie sont exploitables par tous, ce qui fait disparaître une autre barrière a l'entrée du marché de la vente d'électricité et de gaz en France. L'exemple de la STCF pour le transport de marchandises s'applique aussi ici : l'état autorise l'entrée de nouveaux acteurs, et ouvre les réseaux. Les barrières a l'entrée disparaissent.

Deuxièmement, l'entrée de fournisseurs alternatifs sur le

Le marché de la vente d'électricité et de gaz fait réduire les parts de marchés des fournisseurs historiques. En effet, si une entreprise en situation de monopole voit venir une entreprise concurrente émergente, à cause du déroulement normal du marché elle va voir certains de ses clients aller voir l'autre entreprise. Elle perd donc en pouvoir de marché, c'est à dire en capacité d'influencer les prix sans impact négatif sur son nombre de clients. Ici c'est exactement cela, EDF et Engie et ont en monopole respectivement sur la vente d'électricité et celle du gaz. Mais l'arrivée de nouveaux fournisseurs a fait passer leurs parts de marché de 100% (due à leur monopoles) à 79,3% pour EDF et 71,5% pour Engie.

Il faut Ⓞ de données du doc!!

Pour conclure, l'arrivée de fournisseurs alternatifs est synonyme plus largement de nouvelles offres fait réduire les

bonheur à l'entrée sur un marché  
et surtout les profits de marchés  
des affaires de ce présent.

## GRILLE DE CORRECTION

### EC2 - Question 1 (.....6...../6 points)

Comparez sur le marché de l'électricité les parts de marché des fournisseurs historiques à celles des fournisseurs alternatifs, en 2018, pour les particuliers.

	Barème
Sur le marché de l'électricité, pour les particuliers, 79,3% des parts de marché sont détenues par les fournisseurs historiques en 2018 ....	.....2...../2
... contre 20,7% des parts de marché pour les fournisseurs alternatifs (nouvellement arrivés) ...	.....2...../2
.... Soit presque 4 fois plus de parts de marché pour les fournisseurs historiques.	.....1...../1
Pas de HS (que le marché des particuliers et que pour l'électricité).	.....1...../1

### EC2 - Question 2 (.....10,5...../14 points)

A l'aide du document et de vos connaissances, montrez que l'arrivée de fournisseurs alternatifs sur les marchés de l'électricité et du gaz, modifient les barrières à l'entrée sur ce marché et réduit le pouvoir de marché des fournisseurs historiques.

		Barème
<b>Réponse organisée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Méthode AEI</li> <li>⇒ Un paragraphe = 1 idée</li> </ul>	.....1...../1 .....2,5...../0,5
<b>Mobilisation des connaissances en liant avec l'analyse du document</b>	Définitions des notions <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Marchés</li> <li>⇒ Pouvoir de marché</li> <li>⇒ Barrière à l'entrée</li> </ul> Explications de mécanisme <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Avoir montré que le marché de l'électricité et du gaz sont entrés en concurrence après l'ouverture des marchés : moins de barrières à l'entrée (fin du monopole/oligopole)</li> <li>⇒ Avoir montré que l'ouverture à la concurrence (réduction des barrières à l'entrée) peut entraîner une baisse des prix et une hausse de la variété pour le consommateur.</li> </ul> Illustrations personnelles <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Avoir donné un exemple autre que ceux du document (barrières à l'entrée ou autres)</li> </ul>	.....0...../1 .....1...../1 .....1...../1 .....2...../2,5 .....2...../2,5 .....1,5...../1,5
<b>Maitrise des savoir-faire statistiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Avoir lu correctement une fois le nombre de clients</li> <li>⇒ Avoir lu correctement une fois un % de parts de marché</li> <li>⇒ Avoir fait une comparaison statistique juste et pertinente</li> <li>⇒ Avoir remarqué que les fournisseurs historiques perdent des parts de marché avec l'arrivée des fournisseurs alternatifs</li> </ul>	.....0...../0,5 .....0,5...../0,5 .....0...../1 .....1...../1